

Introduction

Alice Franck et Elena Vezzadini



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ema/3563>

DOI : [10.4000/ema.3563](https://doi.org/10.4000/ema.3563)

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 21 octobre 2016

Pagination : 11-22

ISBN : 2-905838-88-4

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Alice Franck et Elena Vezzadini, « Introduction », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], Troisième série, Le Soudan, cinq ans après l'indépendance du Soudan du Sud, mis en ligne le 21 octobre 2016, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ema/3563> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.3563>

INTRODUCTION

Le Soudan du Sud a accédé officiellement à l'indépendance le 9 juillet 2011, à l'issue d'un processus de paix acté en janvier 2005 et conformément au résultat du référendum national de janvier 2011. Cet événement historique, qui devait clore une page de l'histoire conflictuelle entre les régions et communautés soudanaises du Nord et du Sud, a constitué un réel défi en termes d'adaptation, de résilience et d'innovation pour l'ensemble de la société. Dans ce contexte inédit de naissance d'un nouveau territoire national, et de remodelage des configurations spatiales et politiques existantes, le Soudan du Sud a été très logiquement au centre des attentions des acteurs politiques, des chercheurs ou encore des bailleurs humanitaires... Pourtant, le Nord a été aussi profondément affecté par cette séparation.

Le propos de ce numéro est d'éclairer certaines de ces transformations : la refonte des anciennes structures bureaucratiques et la création de nouvelles, ou encore la diminution drastique de la rente pétrolière dans les revenus de l'État et les stratégies pour trouver de nouvelles rentes, le repositionnement du pays à l'échelle régionale ou internationale, le départ de millions de Sud-Soudanais et leur « réapparition » en tant que nouvelle catégorie de réfugiés apatrides (Sud-Soudanais) sur le territoire, les changements des lois de la nationalité... Il s'agit de répercussions capitales tant au niveau politique, religieux, social ou encore administratif et économique, qui touchent aussi bien les liens sociaux et identitaires que l'organisation spatiale, ou encore la mémoire. *Egypte Monde Arabe* se propose de revenir cinq ans après l'Indépendance du Soudan du Sud sur quelques-unes de ces évolutions, plus ou moins brutales ou linéaires, et qui toutes interpellent la recherche en sciences humaines et sociales¹.

1. Dans cette perspective, ce numéro fait suite au numéro spécial : Sharkey H., Vezzadini E. et Seri-Hersch I. "Rethinking Sudan Studies: a Post-2011 Manifesto". *Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne des études africaines*, 2015, vol. 49, n° 1.

Ce numéro collectif, au-delà des différentes lectures scientifiques du Soudan après l'Indépendance du Soudan du Sud qu'il offre, est également le résultat d'une aventure institutionnelle et humaine au CEDEJ-Khartoum et de ses liens avec le CEDEJ historique basé au Caire. C'est cette aventure que nous souhaitons souligner dans le premier temps de cette introduction. Dans un second temps, nous poserons les repères historiques nécessaires à la compréhension des transformations actuelles, et nous interrogerons l'homogénéisation du nouveau Soudan, pour finalement ouvrir une réflexion sur les reconfigurations catégorielles et identitaires qui apparaissent comme l'élément fédérateur aux dix articles de ce projet.

LE CEDEJ-K, UN LABORATOIRE DE LA RECHERCHE SUR LE SOUDAN CONTEMPORAIN

Sans entrer dans les détails historiques de l'établissement dans les années 1990 d'une antenne du CEDEJ à Khartoum et de son évolution, il s'agit de souligner le rôle assuré par cette modeste (par la taille de son budget) structure de recherche. Seul établissement étranger spécialisé sur la recherche en sciences sociales installé au Soudan, le CEDEJ-K draine, accueille et attire depuis plus de vingt ans les chercheurs et étudiants français mais également soudanais et étrangers désireux de travailler sur le Soudan contemporain. Cette inscription sur le temps long porte ses fruits tout d'abord en France où les études soudanaises gagnent en reconnaissance, notamment dans le domaine des recherches sur le Monde arabe², et en attractivité puisque toute une nouvelle génération d'étudiants et de chercheurs d'horizons disciplinaires divers y réalise actuellement des travaux. Au Soudan également, le CEDEJ-K représente aujourd'hui un espace de travail, d'échanges scientifiques et de formation de mieux en mieux repéré dans le monde académique local, qu'ils s'agissent des enseignants, des chercheurs, ou des étudiants soudanais. C'est en premier lieu l'intensité, la convivialité et l'originalité des échanges entre chercheurs (qu'ils soient étudiants ou plus confirmés) au CEDEJ-K que ce numéro d'EMA traduit. Aux cotés des « anciens » du CEDEJ-K comme Barbara Casciarri, qui y fut en poste de 2006 à 2009 et travaille au Soudan depuis 1989, on trouve des collègues de l'Université de Khartoum tels que Osman Mohamed Osman, Idriss Hassan ou encore Mohamed Bakhit, des collègues d'horizons divers qui travaillent au et sur le Soudan de longue date (Katarzyna Grabska, Heather Sharkey, Alice Franck et Elena Vezzadini), ainsi que des étudiants européens (Anne-Laure Mahé, Nadine Adam, Peter Miller,

2. GIS. « Livre Blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans », 2014, 105 p. URL : http://majlis-remomm.fr/wp-content/uploads/2014/08/Livre_blanc_Orient_septembre2014.pdf

Alice Koumurian) et soudanais (Hind Mahmoud). L'atmosphère qui règne au CEDEJ-K permet de décloisonner de nombreuses barrières académiques et autorise les défis. Deux articles du numéro ont ainsi été coécrits obligeant leurs auteurs à un décentrage disciplinaire et/ou d'objet de recherche.

Dans la perspective de nourrir le débat sur l'image et les représentations du Soudan post-sécession du Sud, et de manière plus pragmatique pour trouver une illustration à la couverture du numéro, un concours photo a été lancé. Dans la mesure où il a conduit à des questionnements en lien avec la partie plus académique du projet, il n'est pas inutile de faire ici la lumière sur les résultats de ce concours. Nous avons reçu un peu plus d'une dizaine de propositions, provenant dans l'ensemble de personnes gravitant autour du CEDEJ-K. Les clichés ont été pris par des photographes et des illustrateurs amateurs, mais pas uniquement puisque nous avons reçu un cliché de Claude Iverné dont le travail a été récompensé en 2015 par le célèbre prix HBC – Henri Cartier Bresson³. Sa photo [cf. quatrième de couverture] représente une manifestation pour le Nouveau Soudan à Port Soudan en janvier 2005, au moment de la signature de l'accord de paix entre le Nord et le Sud. On était alors dans une période d'espoir, d'élan de paix et de perspectives à venir. Il est intéressant de constater que le jury franco-soudanais, qui a pris très à cœur le thème du concours, a au contraire sélectionné en priorité les photos montrant une image du Soudan (du Nord) après 2011, une période marquée plutôt par un sentiment de déception généralisé. Le premier prix, en couverture du numéro, illustre justement cette atmosphère, après 25 ans



Prix n° 2 : Légende de l'auteure – **Nussiba Albagir** : "The image portrays shattered glass which leaves splinters that hurt all those in its path, especially those on the borderline of the two new states. Sudan was a single entity that split due to the racism Southerners suffered at the hands of Northerners. This was a bitter choice that will have consequences and that will lead to further breaks, like glass when it explodes. The right side of the image, with the Luo garment, represents the South. The *jellabia* and facial markings represent the Northerners. The facial expression on the southern side is sad because they were forced to take this difficult decision. Are Northerners happy? Is this why it is a small smile?"

3. URL : <http://www.henricartierbresson.org/laureats/claude-iverne/>



Prix n° 4 ex aequo : Titre et légende de l'auteure – **Alice Franck** : La carte du Soudan unifié a fini dans un placard à balais. « Il y a un an, cette carte du Soudan trônait fièrement derrière le bureau du fonctionnaire soudanais. La partie Sud du pays avait été délibérément peinte en noire par l'occupant du bureau « pour montrer son dégoût face à la séparation ». Un an plus tard, le bureau a lui aussi été scindé en deux parties et la carte a atterri dans la partie qui n'est aujourd'hui plus utilisée ».



Prix n° 4 ex aequo : Légende de l'auteure – **Nadine Adam** : “The Photo was taken in February 2016 on a roadhouse/petrol station close to Shendi. For me, it illustrates Sudan 5 years after separation as it is: a waiting room, the situation has deteriorated in multiple aspects, Sudan has lost the main proportion of its oil wealth and now there are donkeys instead of cars, waiting in front of gasoline pumps, because sometimes there is no petrol available. The economic boom of previous years has come to a halt and inflation is on the rise.”

de règne d'Omar El Bashir. Les deux photos arrivées ex æquo en quatrième place ont été l'objet d'intenses débats au sein du jury franco-soudanais. Les membres soudanais du jury leur trouvaient une connotation péjorative et étaient réticents à récompenser des clichés qui pourraient donner une mauvaise image du Soudan, leur pays. Ils lui ont préféré le dessin (prix n° 2) montrant un homme blessé de n'avoir pas su réconcilier ses deux identités : nordiste et sudiste, arabe et africaine. Or, c'est notamment sur la construction et la déconstruction de ces catégories que ce numéro souhaite apporter un éclairage.

QUELQUES REPÈRES SUR L'HISTOIRE DU SOUDAN, DU DÉBUT DE LA GUERRE CIVILE À 2011

Le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud est officiellement devenu un État indépendant. Cette séparation devait être l'issue d'un des plus longs et meurtriers conflits du continent africain. La mutinerie de Torit, Equatoria, en 1955, un an avant l'indépendance du Soudan, marque le commencement du conflit, avant que la rébellion ne se propage et s'intensifie pour se transformer, dans les années 1960, en guerre civile. En 1972, un premier accord de paix a été signé à Addis Abebapar le régime de Jafaar Nimeiri, arrivé au pouvoir en 1969 par le biais d'un coup d'État. Son programme, proche de celui des Officiers libres égyptiens, est dans un premier temps soutenu par les forces de gauche. Dans ce contexte, l'accord de paix constitue son premier résultat et une victoire importante. Cependant, après un coup d'État manqué en 1971, organisé par les Communistes, Nimeiri cherche d'autres alliés. Vers la fin des années 1970, il s'associe plus étroitement avec un parti populaire islamiste, le Front National Islamique (*al-Jabha al-Islamiyah al-Qawmiyah*), dirigé par Hassan Abdallah al-Turabi.

Le rapprochement du gouvernement avec le parti islamiste mène rapidement à la fin de la paix. En 1983, le gouvernement soudanais introduit les « lois de septembre », qui conduisent à l'islamisation du système légal du pays et mettent le feu aux poudres. Les désaccords entre le gouvernement du Nord et les forces politiques du Sud sont aussi de nature économique, en lien avec l'exploitation des vastes gisements de pétrole découverts dans plusieurs régions du Sud à partir de 1978. Une seconde phase de guerre civile éclate en 1983 et, dans le Sud, l'offensive est menée par le *Sudan People Liberation Movement* (SPLM) guidé par John Garang. Cette phase est plus intense et sanglante que la première. Elle s'étend à d'autres régions au-delà du Sud, notamment aux Monts Nouba, et ranime d'autres forces rebelles comme celles situées dans l'est du pays, dans le Nil Bleu ou encore au Nord. On considère que dans la période allant de 1983 à 2005, la guerre a provoqué directement ou indirectement plus de deux millions de morts, et chassé de chez eux quatre millions de personnes, dont 2,3 millions au Soudan du Nord, et en particulier à Khartoum. En 2006, on estimait la population de déplacés

sud-soudanais installée à Khartoum à 1,8 million⁴, même si la manière dont ces chiffres ont été calculés a été largement discutée⁵. Il est également nécessaire de rappeler que les mouvements de populations sud-soudanaises avaient déjà commencé lors de la première phase de la guerre civile. Les citoyens du Sud effectuaient des allers-retours entre le Nord et le Sud, et voyageaient au Nord chaque fois que la situation politique et sécuritaire, mais aussi les nécessités économiques et familiales, le requéraient. Avec la seconde phase de la guerre civile, le nombre de migrants au Nord a éclaté et les déplacements ont alors commencé à s'effectuer sans perspective de retour à court terme.

Le régime de Nimeiri est renversé en 1985, et lui succède une nouvelle phase de gouvernement démocratique, dans laquelle des efforts majeurs sont engagés dans la résolution du conflit. Alors que la signature d'un accord de paix semble proche, survient un nouveau coup d'État militaire, suscité par une partie de l'armée soutenue par Turabi et le NIF (*National Islamic Front*) qui porte au pouvoir Omar El Bashir. Les purges sont violentes, et le nouveau régime écarte et remplace plus de 78 000 personnes dans l'administration et l'armée. Parallèlement, le gouvernement de Bashir lance une nouvelle offensive militaire vers le Sud, qui portera le nom de 'jihad'. Malgré des avancées initiales, la situation stagne rapidement.

Vers le début des années 2000, et surtout après la résolution de conflits internes importants dans les rangs du SPLM, le gouvernement soudanais et les leaders du Sud cherchent à trouver une nouvelle entente. Pas à pas, et sous la pression internationale, se construisent les fondations de l'accord de paix de 2005. L'ouverture d'un deuxième foyer de guerre civile au Darfour en 2003 après des années de guerre de basse intensité qui suivent une sécheresse particulièrement intense dans les années 1980, et en lien avec l'avancée des négociations entre Nord et Sud, n'empêchera pas la signature en janvier 2005 du CPA (*Comprehensive Peace Agreement*)⁶. Cet accord prévoit une période de transition, durant laquelle le gouvernement du Nord et le SPLM s'engagent à passer une sorte de 'période d'essai' de six ans, qui consiste à valoriser l'unité tout en créant les conditions et les institutions nécessaires à

4. De Geoffroy A. "From Internal to International Displacement in Sudan". *CMRS' meeting Migration and Refugee Movements in the Middle East and North Africa. The Forced Migration and Refugee Studies Program*. Université américaine du Caire, 2007, p. 8-9.

5. Denis E. « Khartoum : ville refuge et métropole rentière ». *Cahier du Gremamo, La ville arabe en mouvement*, 2005, n°18, pp. 87-127. Denis E. et Dupuy J. « La préparation et le passage du recensement du Soudan 2008 ». *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, 2008, mis en ligne le 27 juin 2008.

6. Deret I. et Franck A. « Darfour : triste anniversaire ». *EchoGéo* [En ligne], Sur le Vif, mars-mai 2008, n°4, mis en ligne le 10 avril 2008 URL : <http://echogeo.revues.org/document3543.html>

une division équitable des pouvoirs et des ressources entre Nord et Sud, à une autonomie administrative pour le Sud, et à l'amélioration des conditions de vie des Sud-Soudanais habitant au Nord⁷. L'accord prévoit aussi qu'à la fin de cette période d'essai, les Sud-Soudanais soient appelés à voter et à choisir soit l'unité du pays, soit la création d'un État indépendant. Le référendum d'autodétermination a lieu en janvier 2011 et 98.83 % des Sud-Soudanais enregistrés sur les listes votent pour l'indépendance. Derrière ce résultat écrasant se cache une plus grande complexité : seule une faible minorité des personnes originaires du Sud et résidentes au Nord s'enregistrent et votent au référendum (69 597 pour l'ensemble du Soudan du Nord) et, de plus, les résultats sont bien moins tranchés en faveur de l'Indépendance du Sud⁸. Dans la région de Khartoum par exemple, la séparation remporte 52,3 % des votes, mais avec seulement 9 258 votes valables sur une population considérablement plus nombreuse, même si l'on considère que les retours au Sud avaient d'ores et déjà commencé⁹.

UN SOUDAN PLUS « HOMOGENÈME » APRÈS L'INDÉPENDANCE DU SUD ?

Très souvent les médias et les acteurs locaux décrivent la guerre civile soudanaise comme une lutte entre les Arabes musulmans d'un côté, et les Africains qui habitent les zones marginalisées du Soudan de l'autre. Si les chercheurs tendent à nuancer cette dichotomie et à décrire le conflit comme la conséquence de décennies de politiques de marginalisation et d'exploitation par le centre/gouvernement sur ses périphéries, on retrouve aussi dans ces analyses l'utilisation d'une terminologie ethno- raciale.

Cette même vision simpliste du conflit a nourri l'idée que la séparation du Soudan du Sud réglerait une fois pour toutes nombre de problèmes. Au Sud, l'indépendance a été vécue comme une victoire après des décennies de guerre, mais au Nord, le rapport aux sollicitations du Sud pour une plus grande autonomie ou pour l'indépendance a été plus ambivalent. Si, dans un premier temps, le gouvernement a renouvelé ses efforts de reconquête et d'islamisation du Sud, une autre position a fini par émerger. L'Indépendance du Sud, malgré

7. Pour une analyse récente du processus et des indications bibliographiques complètes, voir : Rolandsen Ø. H. "A quick fix? A retrospective analysis of the Sudan Comprehensive Peace Agreement". *Review of African Political Economy*, vol. 38, no. 130, décembre 2011, pp. 55164.

8. URL : <http://southernsudan2011.com/>. Dans tout le Nord, le pourcentage pour l'unité a été de 42.35 %, et de 57.65 % pour l'indépendance.

9. International Organization of Migration. *IDP Intentions Concerning Return to their Places of Origin Sample Survey Khartoum, North, East, Central Sudan and Nuba*. 2005. 134 p.

tout, aurait pu être un avantage pour le gouvernement du Nord, malgré les prévisibles difficultés économiques causées par la perte de la rente pétrolière. La séparation pouvait permettre au gouvernement d'éliminer ses ennemis historiques – d'autant plus que la branche nord du SPLM était en train de réussir à fédérer l'opposition de l'ensemble des périphéries-, et de redorer sa réputation sur le plan international. En outre, la séparation pouvait apparaître comme le moyen de gouverner une population à première vue plus homogène.

De manière emblématique, le jour de l'Indépendance du Soudan du Sud, les citoyens de la République du Soudan recevaient du gouvernement un sms qui disait : « Nom de l'État : République du Soudan ; dimensions : 1 882 000 km²; nombre d'habitants : 33 419 625; pourcentage de musulmans : 96,7%; monnaie nationale : ghinée »¹⁰. De cette manière, l'État signifiait à ses citoyens que la reconfiguration territoriale entraînait aussi une reconfiguration de l'identité nationale : un pays plus petit, un moins grand nombre d'habitants, mais où l'écrasante majorité était musulmane. Dans la perspective d'un État islamique qui s'était notamment donné comme mission d'islamiser la société, la séparation pouvait en quelque sorte apparaître comme une réussite.

Les conflits, cependant, n'ont pas cessé. Loin de marquer le début d'une période de paix, les années post-indépendance du Soudan du Sud ont au contraire connu une multiplication des conflits, non seulement au Soudan du Sud, théâtre d'affrontements sanglants entre milices nuer et dinka (2013, 2016), mais aussi dans plusieurs régions du Nord : au Darfour où les affrontements se sont poursuivis, dans la région du Nil Bleu où une guérilla a éclaté, et dans les Monts Nouba où le conflit fait de nouveau rage. Le gouvernement a dans l'ensemble répondu par la force aux revendications et troubles dans les périphéries (bombardements, armement de milices armées, renforcement de certains corps armés etc.). Cela est allé de pair avec un durcissement de l'autoritarisme de l'État, dont témoignent les difficultés grandissantes des travailleurs humanitaires à opérer, et s'est traduit par la diffusion et la multiplication des services de sécurité – ce que décrit l'article d'Anne-Laure Mahé –. L'augmentation des mesures et des réponses répressives lors des protestations estudiantines de 2012, et du mouvement plus suivi de septembre 2013 contre la vie chère, pendant lesquels l'armée a tiré sur la foule de manifestants tuant des centaines de personnes, témoigne également de ce durcissement.

L'impression générale est donc celle d'un État fragilisé (re)devenu plus répressif qu'avant l'Indépendance du Sud, ce qui contraste avec les années d'ouverture et de réforme (2005-2011), dopées par la rente pétrolière. Les élections apparaissent également comme un indicateur du repli du régime : en 2010, Omar El Bashir avait été élu avec 68.2 % des votes, alors qu'aux dernières élections de 2016 il a obtenu 94,05 %, écrasant toute opposition.

10. Un remerciement à 'Ali Hussayn qui m'a montré ce sms le 10 juillet 2011 à Khartoum.

Le gouvernement arrive donc à se maintenir au pouvoir, sans pour autant contrôler ses territoires périphériques, et sans créer d'espace d'ouverture politique. Enfin, l'économie participe de ce mouvement régressif. L'Indépendance du Soudan du Sud a entraîné la perte de la majeure partie des revenus pétroliers, alors que les sanctions américaines se poursuivent, voire se renforcent¹¹. L'effondrement continu de la monnaie soudanaise frappe l'ensemble de la population et particulièrement les fonctionnaires¹². Les politiques de libéralisation économique engagées par ce régime dès le milieu des années 1990 ont, dans le contexte économique actuel, des répercussions dramatiques en termes d'accès aux services publics. L'article d'Hind Mahmoud et d'Alice Koumurian interroge les conséquences de ces réformes néolibérales dans le secteur particulier de la santé des femmes.

Si la séparation d'avec le Soudan du Sud a pu nourrir au Nord quelques espoirs dans la création d'un Etat plus « arabe » et plus « musulman », qu'en est-il réellement ? Le pays est-il véritablement devenu plus homogène ? En d'autres termes quelles sont les conséquences de la séparation dans la construction identitaire et catégorielle ?

QUELLES CATÉGORIES POUR QUELLES RECONFIGURATIONS ?

De nombreux articles de ce numéro abordent la question des constructions catégorielles à différentes échelles et sous différents angles. Avec Bolstanski et Thevenot, nous considérons ici les catégories comme le produit de « *l'immense travail historique nécessaire pour unifier autour du même système de représentation des êtres disparates* ». Pour ces auteurs, l'identification à une catégorie est aussi « le produit réifié de luttes » dans lesquelles « des groupes ont quelque chose à gagner ou à perdre qui n'est autre que leur propre existence en tant que groupes distincts et visibles comme tels »¹³. Ces auteurs soulignent que l'histoire des catégories est imbriquée dans l'histoire des luttes qui accompagnent souvent de profonds changements politiques, économiques et institutionnels. Enfin, une fois produites par l'État, par des institutions, ou encore par des acteurs, les catégories ne sont pas immuables, persistantes au-delà des changements historiques. Dans ce numéro spécial, les auteurs s'attèlent à travailler avec différents types de catégories – qui sont parfois enchevêtrées –, en montrant leur mode de

11. Chevrillon-Guibert R. "Gold boom in Sudan". *International Development Policy/Revue internationale de politique de développement*, (to be published).

12. La monnaie soudanaise aurait perdu en 2015 42 % de sa parité réelle face aux grandes devises, et l'inflation annuelle est estimée à 12,6 % par le FMI.

13. Boltanski L. *Les Cadres : La formation d'un groupe social*. Paris : Éditions de Minuit, 1982, p. 54.

fonctionnement, leur processus de construction, ou bien le type de conflits qu'elles génèrent ou qui les produisent.

Le premier type de catégories appréhendé par nos dix articles est la classique dichotomie Arabe/Africain, qui, comme nous l'avons vu, a été une modalité de compréhension fondamentale des luttes politiques du Soudan moderne. Ces deux catégories peuvent être entendues comme des catégories raciales dans la mesure où être arabe signale à la fois une appartenance fictive liée au 'sang' et à la descendance biologique et, sur le plan symbolique, une position hiérarchique dans la société, qui s'ancre dans l'histoire du pays et celle de l'expansion de l'Islam. D'autre part, être africain ne signale pas tant l'appartenance à une culture commune que l'absence des qualifications précédemment citées. Les groupes 'africains' de la République du Soudan, en majorité musulmans comme la plupart de la population, parlent des langues totalement hétérogènes (bien qu'ils soient tous plus ou moins arabophones), vivent dans des zones géographiquement éloignées les unes des autres, aux environnements différents, et pratiquent des formes de subsistance hétéroclites¹⁴. Ainsi, si on dépasse la construction symbolique des hiérarchies sociales et qu'on analyse l'histoire, l'organisation, le milieu et l'espace des groupes qui sont définis (et/ou se définissent) comme africains ou bien comme arabes, il est impossible de dresser la liste des attributs qui définiraient une fois pour toute l'appartenance à l'une ou l'autre de ces catégories.

En effet, les catégories Arabe/Africain jaillissent ou bien acquièrent un sens dans des contextes multiples, et notamment suite à des conflits. Dans le cas étudié ici par Osman Mohamed Osman, les acteurs se définissent comme Tagoi (et rarement comme Africains), mais ils définissent ceux contre lesquels ils luttent avant tout comme des « Arabes ». Dans ce cas précis, la spécificité ethnique de l'ennemi disparaît sous le terme générique 'arabe', qui n'indique pas tant – ou pas uniquement – une origine, que la perception d'une altérité ennemie qui se trouve en position de domination. Etant entendu que ce rapport de force déséquilibré est intimement lié à la relation qu'entretient le groupe dominant (ou vu comme tel) avec le pouvoir et donc l'Etat.

14. Les Fur, historiquement agriculteurs, pratiquent l'élevage ; les Zhaghawa, historiquement pastoralistes éleveurs de chameaux, sont aujourd'hui surtout connus pour leurs activités dans le commerce frontalier ; les Noubas (qui se composent de sous-groupes dont les langues sont si diverses et éloignées qu'elles sont mutuellement incompréhensibles) pratiquent des formes de subsistance mixte, entre agriculture et élevage, et migrent périodiquement des montagnes aux plaines (voir l'article d'Osman Mohamed Osman de ce numéro). La langue n'est pas plus un signe fiable d'appartenance : dans des villes comme Dilling dans les Monts Noubas, on reportait en 2006 un changement massif vers la langue arabe (voir Mugaddam A. R. H. "Language Status and Use in Dilling City, the Nuba Mountains." *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 2006, vol. 27, n° 4, pp. 290–304).

Le gouvernement soudanais utilise depuis longtemps des proxys dans les divers conflits sur son territoire. Dans le cas développé par Osman, ces « Arabes » qui étaient jusqu'à hier des proches des Tagoide viennent alors la main armée du gouvernement. On retrouve ce même processus dans le conflit du Darfour (voir ici A-L. Mahé et N. Adam).

Les articles de Barbara Casciarri sur le quartier de Deim à Khartoum et celui de Mohamed Bakhit sur les « Sud-Soudanais » dans la capitale se situent dans la droite ligne des nombreux travaux qui témoignent de la porosité des frontières catégorielles et des changements entre identifications à des généalogies arabes et revendications d'« africanité »¹⁵. Plusieurs articles dans ce numéro démontrent que ces catégories se transforment en accord avec les besoins de l'État, le système de pouvoir, les modifications dans les dispositifs territoriaux, administratifs, l'émergence de nouveaux discours au niveau national ou transnational. Les articles d'Osman Mohammed Osman et d'Anne-Laure Mahé explicitent ainsi certains des mécanismes à l'œuvre. Ils soulignent parallèlement que l'attribution/revendication de ces catégories n'a véritablement constitué un enjeu politique et social qu'à partir du moment où en faire partie ou non a conditionné à des degrés divers, un traitement particulier de la part de l'État et déterminé l'accès à des ressources. Ce mécanisme est d'autant plus efficace dès lors qu'il intervient dans des contextes de pénurie généralisée et dans des situations où la survie des individus et des groupes est en jeu¹⁶.

Enfin, une dernière catégorie centrale à plusieurs articles est celle de « Sudistes », *janubeen* en arabe, ou Soudanais du Sud. Il s'agit d'une catégorie à la fois inédite car liée à la naissance du nouvel État du Soudan du Sud en 2011, et ancienne car elle se greffe sur les catégories ethno-raciales déjà discutées. Les contributions d'Alice Franck, de Katarzyna Grabska et Peter Miller, de Barbara Casciarri et de Mohamed Bakhit s'attèlent à l'analyser à une échelle différente : celle de la ville, de ses quartiers, de ses camps de

15. La littérature est trop vaste pour être mentionnée ici exhaustivement ; mais voir, par exemple, deux excellents travaux sur la question de l'arabisation : Manger L. O. *From the Mountains to the Plains: The Integration of the Lafofa Nuba Into Sudanese Society*. Uppsala : Nordic Africa Institut, 1994 ; Ewald J. J. *Soldiers, Traders, and Slaves: State Formation and Economic Transformation in the Greater Nile Valley, 1700-1885*. Madison: University of Wisconsin Press, 1990 ; Salih M. A. M. "The Socio-Economic Effects of Migrants and Returnee Migrants in the Nuba Mountains". *Rural-Urban Migration and Identity Change. Case Studies from the Sudan*. Bayreuther Geowissenschaftliche Arbeiten, 1988, vol. no. 11, pp. 79-94 ; James W. *War and Survival in Sudan's Frontier lands: Voices from the Blue Nile*. Cambridge : Cambridge Univ. Press, 2007.

16. Comme ce fut le cas durant les grands épisodes de sécheresses et de famines des années 1980, qui ont d'ailleurs joué un rôle central dans le déclenchement du conflit au Darfour.

déplacés, de ses rues. Ces articles illustrent les conséquences de l'Indépendance du Soudan du Sud sur la redéfinition de la citoyenneté du côté du Nord, mais aussi sur les assignations/revendications identitaires des populations originaires du Sud. Finalement, le caractère récent de la séparation permet aux chercheurs d'observer presque à chaud les transformations, la dislocation et la reformulation de cette catégorie aussi bien dans les politiques nationales ou urbaines, que dans les pratiques des populations.

Les différentes vagues de migration en provenance du Sud ont concerné des millions de personnes. La guerre ayant duré des décennies, toute une génération de Sudistes est née à Khartoum, et connaît le Sud que comme un imaginaire. Avec l'Indépendance du Soudan du Sud et la promulgation des nouvelles lois de nationalité (voir Bakhit), ces personnes sont devenues du jour au lendemain légalement des étrangers, et leurs droits à des services comme l'instruction (comme les étudiants décrits par K. Grabska et P. Miller, qui sont obligés de payer des frais universitaires très élevés eu égard à leur statut d'étranger), ou au logement (voir les politiques immobilières décrites par A. Franck) ont disparu, ou été très largement affectés. Ainsi, cette œuvre de redéfinition a engendré toute une série de conséquences qui ont eu un impact direct sur les trajectoires de vie – sur la situation économique, professionnelle, sur la décision de partir, et de revenir, d'attendre, de se marier... – de ces individus qui ont perdu la nationalité soudanaise les touchant jusque dans leur intimité.

Cette évocation de l'intime offre une transition pour évoquer la dernière catégorie – d'un tout autre ordre – mise en lumière dans ce numéro spécial : les femmes. Elles sont au centre de l'article d'Elena Vezzadini qui se penche sur les relations amoureuses à la période de l'indépendance ; de celui de Heather Sharkey qui revient sur la trajectoire soudanaise méconnue d'une chercheuse anglaise dans les années 1920, et retrace ces rencontres et implications avec et pour les femmes soudanaises ; de l'article de Nadine Adam qui montre comment un groupe de femmes chanteuses darfourai va attirer l'attention humanitaire internationale dans le but de promouvoir la paix ; et enfin de l'article de Hind Mahmoud et Alice Koumurian qui interroge la disparition d'un centre spécialisé dans le traitement de la fistule au regard des politiques de privatisation du système de santé mais également au regard des groupes de femmes qui en sont victimes.

Pour conclure, ce travail collectif montre que loin d'être plus homogène après la séparation du Soudan du Sud, le Soudan n'en finit pas de se complexifier. Les anciennes catégories se reformulent, mutent, en intègrent de nouvelles et s'enchevêtrent dans les nouveaux contextes locaux et nationaux, qui renouvèlent les rapports de force à toutes les échelles.